# COMMUNE DE MALZÉVILLE

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 JANVIER 2011

Le conseil municipal s'est réuni à la Maisonnée, sous la présidence de Jean-Pierre FRANOUX, Maire, le 27 janvier 2011 à 20 h30.

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Claudine JACQUEMIN, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Jean-Marie HIRTZ, Bernard BRAUN, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON

Conseillers absents excusés: Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, François KLAEYLE, Samia MESSALTI, Christine SIEURIN, David CARABIN, Elsa PLUMIER, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD.

#### Conseillers absents non excusés :

Procurations: François KLAEYLE à Véronique DEVIGNES,

Elsa PLUMIER à Jean-Pierre ROUILLON,

Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER à Colette MESNIER,

Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Maire a désigné Bernard BRAUN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du précédent compte rendu du conseil municipal,
- 2) Débat d'Orientation Budgétaire 2011,
- 3) Acompte de subvention au budget de la caisse des écoles,
- 4) Demande de subvention pour les peintures murales de l'Eglise Saint Martin,
- 5) Remboursement de sinistres par Groupama : dégât copieur KM5050 et effraction véhicule.
- 6) Modification de la composition des commissions communales,
- 7) Liste des marchés passés par la ville en 2010,
- 8) Prolongation de la campagne d'aide à l'installation de chauffe-eau solaires,
- 9) Liste des décisions,
- 10) Questions diverses.

 $\mathbb{N}^\circ \mathbb{I}$  Adoption du procès verbal du conseil municipal du 16 décembre 2010

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

## N°2.Débat d'Orientation Budgétaire 2011

Rapporteur: Jean-Pierre ROUILLON

Un débat d'orientation budgétaire doit être organisé chaque année dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif.

Jean Pierre ROUILLON en rappelle les grands axes.

### Deux principes

- mener à bien les grands projets : centre social et salle des fêtes en les préfinançant,
- avant les grands projets, engager de nombreux autres programmes de moindre importance pour améliorer notre quotidien, en particulier dans le domaine de la sécurité et du cadre de vie.

## Des objectifs:

Maintenir les grands équilibres par une gestion responsable,

Poursuivre le programme pluri annuel de rénovation des équipements,

Etre solidaire avec nos concitoyens les plus fragiles,

Réduire à nouveau la dette et la consolider juridiquement,

Contenir les frais financiers,

Dynamiser la politique culturelle de la commune,

Donner aux services les moyens de remplir leurs missions au service des malzévillois.

## En ce qui concerne l'équilibre budgétaire :

Avec un autofinancement prévu à hauteur de 563 000 euros, le solde entre les dépenses et les recettes de fonctionnement sera couvert par les recettes fiscales.

Le solde entre les dépenses et les recettes d'investissement sera couvert par une recette d'emprunt de 75 000 euros.

Yves COLOMBAIN demande où en est l'emprunt Dexia.

Jean Pierre ROUILLON explique que suite à des renégociations d'emprunts, on avait souscrit un emprunt avec Dexia basé sur la parité euro/franc suisse.

L'objectif, maintenant, est de sécuriser cet emprunt en passant sur un taux fixe sur 2 ans. C'était un emprunt « non risqué » à l'époque, un pari sur l'euro.

Jean Pierre FRANOUX répète que la commission finances s'est fixée sur la base d'une renégociation avec une parité de 1,30 ou un taux d'intérêt de 6%.

Yves COLOMBAIN pose la question de la poursuite des acquisitions avec E.P.F.

Jean Pierre FRANOUX lui répond qu'E.P.F. acquiert les terrains ELIS pour le compte de la commune.

Bernard BRAUN demande s'il serait possible «d'étoffer » un peu plus les compte rendus de la commission finances car il n'est pas facile pour un élu qui n'en est pas membre d'en comprendre toute la teneur.

Jean Pierre FRANOUX répond qu'un compte rendu ne peut pas expliquer à chaque fois, les différentes notions de finance publique .Il existe des formations possibles pour les élus au sein de l'Association des Maires .Et puis, Jean Pierre ROUILLON serait tout à fait d'accord pour en faire également pour les élus.

Yves COLOMBAIN demande s'il y a toujours une volonté de poursuivre la mutualisation au niveau des marchés publics : il pense particulièrement au marché de la restauration scolaire qui nous a été plutôt défavorable.

Jean Pierre FRANOUX lui répond que ce phénomène ne concerne pas que Malzéville .On étudie le passage de la liaison chaude à la liaison froide qui coûterait moins cher. On pratique aussi la mutualisation avec l'informatique.

Yves COLOMBAIN souhaite que l'accent soit mis sur la sécurité des piétons au centre ville.

Bertrand KLING répond que des choses sont prévues dans le cadre de la sécurité :

- Acquisition de 2 panneaux lumineux de limitation de vitesse pour la rue Driant,
- Effets de peinture rue Driant qui incitera au ralentissement des voitures,
- Aménagements de trottoirs et voiries communautaires,
- Des effets positifs de l'ouverture de la voie de l'Amezule,
- Place principale donnée aux piétons sur les futurs bâtiments,
- Projet de la rue Carnot.

# $m N^{\circ}3$ . Acompte de subvention au budget de la caisse des écoles

Rapporteur: Jean-Pierre ROUILLON

Il vous est demandé d'autoriser le maire à verser à la caisse des écoles un acompte sur sa subvention 2011 en vue de couvrir le règlement des dépenses du 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

## Adopté à l'unanimité

# $\mathbb{N}^{\circ}4$ Demande de subvention pour les peintures murales de l'Eglise Saint Martin

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Les peintures murales classées de l'église ST Martin ont besoin d'être rénovées.

Le coût global de cette rénovation s'élève à 46 000 euros TTC .La dépense serait couverte par la ville, une subvention de la DRAC (25% du HT) et la fondation du patrimoine via une campagne de mécénat populaire.

Il vous est demandé de solliciter une subvention auprès de la DRAC, d'autoriser la fondation du patrimoine à lancer une procédure pour l'organisation d'une souscription publique à destination des particuliers et des entreprises.

## Adopté à l'unanimité

# $\mathbb{N}^{\circ}5$ Remboursement de sinistres par *G*roupama : dégât copieur KM 5050 et effraction véhicule

Rapporteur: Jean-Pierre ROUILLON

Des déclarations de sinistre ont été réalisées auprès de notre compagnie d'assurances Groupama pour un dommage électrique sur un photocopieur pour un montant d'indemnisation de 825,50 euros et un dommage avec bris de glace sur un véhicule mairie pour un montant de 285,45 euros.

Il vous est demandé d'accepter les indemnisations proposées et d'autoriser le Maire à signer les pièces de règlement.

#### Adopté à l'unanimité

## N°6 Modification de la composition des commissions communales

Rapporteur: Jean-Pierre FRANOUX

Suite au retrait de Madame Sieurin de la commission vie locale et associative, sport, culture et jeunesse, et au souhait de Monsieur Pierrat d'intégrer la dite commission, il vous est demandé de modifier la composition de cette commission comme suit :

Membre sortant : Christine SIEURIN Membre entrant : Bernard PIERRAT

# Adopté à la majorité des voix (23 voix pour - 1 abstention : Marc BARRON - Bernard PIERRAT ne participe pas au vote)

N°7 Liste des marchés passés par la ville en 2010

Rapporteur: Daniel THOMASSIN

Il vous est demandé d'approuver la liste des marchés publics passés par la ville pour l'année 2010 suivant la liste jointe.

## Adopté à l'unanimité

N°8 Prolongation de la campagne d'aide à l'installation de chauffe-eau solaires

Rapporteur: Bertrand KLING

Compte tenu de la volonté communale de promouvoir les énergies renouvelables, il vous est proposé de prolonger la campagne d'aide de la commune aux particuliers pour l'installation de chauffe eau solaire pour les années 2011 et 2012.

## Adopté à l'unanimité

N°9 Liste des décisions

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Conformément à l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe le conseil municipal, de différentes décisions, dans le cadre des compétences déléguées au maire.

## Questions diverses

La séance est levée à 21h30.

Le secrétaire de séance, Bernard BRAUN;